



**DECLARATION D'OUVERTURE DE
SAMDECH AKKA MOHA SENA PADEI TECHO HUN SEN,
PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DU CAMBODGE ET PRESIDENT
DE L'AUTORITE CAMBODGIENNE DE LUTTE ANTIMINES ET SUR
L'ASSISTANCE AUX VICTIMES**

**A la cérémonie d'ouverture de la 11^{ème} Assemblée des Etats
parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel
(11AEP)**

Dimanche 27 novembre 2011, Palais de la Paix, Phnom Penh, Cambodge

- *Madame **HELEN CLARK**, Administratrice du PNUD et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement*
- *S.E. Gazmend Turdiu, Président de la 10AEP,*
- *Votre Altesse Royale, Excellences, Distingués délégués, Mesdames et Messieurs!*

Au nom du gouvernement royal du Cambodge et du peuple du Cambodge, j'aimerais tout d'abord exprimer mon immense plaisir et souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les représentants des Etats parties, des Etats non parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, aux Nations Unies, aux organisations régionales et internationales et aux institutions des divers continents pour votre présence ici aujourd'hui et votre participation à notre 11^{ème} Assemblée des Etats parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

Au cours de la semaine prochaine, Phnom Penh accueillera la 11AEP, qui est une réunion importante dans l'histoire du désarmement.

Il y a deux ans, Carthagène en Colombie, a accueilli la 2^{ème} Conférence d'Examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Reconnaisant les progrès et les accomplissements ainsi que les problèmes qui subsistent, tous les représentants des Etats parties ont adopté le Plan d'action de Carthagène pour qu'il soit mis en œuvre en 2010-2014. En conformité avec l'esprit de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, le Plan d'action de Carthagène a appelé les Etats parties à entreprendre les actions suivantes :

- obtenir l'adhésion universelle à la Convention et l'acceptation de la norme qu'elle instaure, particulièrement en encourageant de nouveaux Etats à rallier le mouvement, pour réaliser l'objectif d'un monde exempt de mines antipersonnel ;
- assurer la destruction rapide et en temps voulu de tous leurs stocks de mines antipersonnel
- veiller au nettoyage et à la réouverture de toutes les zones minées pour fournir aux communautés touchées des terres sans danger pour leur rétablissement, pour l'agriculture et d'autres activités;
- fournir aux victimes des mines une assistance adéquate pour répondre à leurs besoins, leur réadaptation, et leur intégration socio-économique ; et
- faire des efforts plus importants pour promouvoir la coopération internationale, les engagements politiques, l'échange de bonnes pratiques et de leçons apprises et mobiliser des ressources pour réaliser les objectifs de la Convention.

Le Rapport intérimaire de Phnom Penh 2010-2011 que notre réunion adoptera à la fin de la semaine prochaine évaluera ce qui a été accompli durant cette dernière année.

J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer ma sincère appréciation et mes félicitations à la Norvège et à l'Albanie pour leurs présidences respectives en 2009 et 2010, pendant lesquelles elles ont coordonné, suivi et encouragé la mise en œuvre du Plan d'action de Carthagène.

Votre Altesse Royale, Vos Excellences, Lok Chumteav, Mesdames et Messieurs,

A partir de demain, le Cambodge assumera sa présidence de la 11AEP de la Convention d'Ottawa et avancera le travail de la Convention durant le cours de l'année 2012.

Pour le Cambodge, cette présidence est un privilège à servir et une responsabilité majeure à remplir. Et pour le mouvement pour l'interdiction des mines, c'est une étape spéciale et unique. Avec la 11AEP à Phnom Penh, la Convention retourne dans l'endroit où tout a commencé il y a 20 ans, issue de la tragédie humaine et des souffrances des victimes au Cambodge ainsi que dans des régions semblables au Mozambique, en Angola, en Afghanistan et en Bosnie et Herzégovine, où l'engagement de faire cesser ces armes meurtrières et inhumaines est né.

La tragédie passée du Cambodge a été une tragédie unique d'une magnitude des plus graves.

Le legs des mines au Cambodge est étroitement lié avec l'histoire de la tragédie qu'a du traverser le pays depuis le milieu des années 60 jusqu'à la fin des années 90. Ce fut la période la plus sombre de l'histoire cambodgienne, pendant laquelle le pays a été déchiré par

une série de guerres régionales, de conflits domestiques armés, et par un régime génocidaire et par un mouvement sécessioniste et la désunité nationale. Même longtemps après que les armes se soient tues, cette tragédie se prolonge avec les bruits des explosions de mines, les cris des victimes et la profonde tristesse des familles et des communautés.

Alors que nos populations ont besoin de reconstruire leurs vies et l'économie après des décennies de destruction par les guerres, en particulier après avoir réalisé la réconciliation et l'intégration nationale grâce à la politique bénéfique à tous du Gouvernement royal du Cambodge, les mines et les munitions non explosées constituent encore un obstacle au développement du Cambodge et au retour de nos populations à une vie normale.

L'histoire du déminage et de la remise à disposition des terres pour la production agricole a commencé après la libération du pays du régime génocidaire de Pol Pot au début de l'année 1979, quand Ms Kong Saroeun est devenue une héroïne nationale pour avoir dirigé courageusement une compagnie de déminage pour enlever les mines dans la partie est du pays. Le déminage humanitaire a commencé officiellement depuis 1992 pour remettre des terres sans dangers à plus de 350,000 rapatriés sous les Accords de paix de Paris.

Avec les différentes phases de pacification du pays, l'ouverture de nouveaux territoires auparavant sous le contrôle des parties en conflit et les opportunités émergeant de nouvelles voies routières ainsi que l'expansion des terres arables, le problème des mines est devenu complexe et une priorité clé dans l'agenda national de développement. Avec l'augmentation du nombre d'opérateurs de déminage, l'intensification de l'effort de nettoyage couplé avec le besoin d'éducation aux risques des mines pour les populations vivant dans les communautés touchées par les mines ainsi que le

besoin d'assister les victimes, il était devenu nécessaire qu'une institution nationale soit établie pour réguler, formuler des politiques, coordonner et surveiller la totalité du secteur de la lutte antimines. Pour ces raisons, l'Autorité cambodgienne de lutte antimines et sur l'assistance aux victimes, de laquelle je suis le Président, a été établie. En ligne avec cette vision, le Gouvernement royal du Cambodge a décidé d'introduire un 9^{ème} Objectif du Millénaire pour le Développement pour le Cambodge pour faire cesser la menace causée par les mines et afin de compléter les 8 objectifs des Nations Unies. L'année dernière, le Gouvernement royal du Cambodge a adopté une stratégie nationale de lutte antimines pour 2010-2019 pour guider la totalité du secteur de la lutte antimines, une stratégie qui est alignée avec les politiques et stratégies nationales et qui démontre l'appropriation nationale par le Cambodge de ce secteur important.

Avec la restructuration du secteur et l'expansion de ses activités subsidiaires, spécialement l'intensification de l'effort de nettoyage des mines, des restes explosifs de guerre, d'engins non explosés, le nombre de pertes en vies humaines annuelles causées par les mines et engins non explosés a diminué de manière significative de 4,320 en 1996 à une moyenne de 800 durant la période 2000-2004 et en dessous de 300 durant les 3 dernières années, grâce au soutien technique et financier que divers partenaires au développement ont apporté au Cambodge. Sur la base des 10 premiers mois d'enregistrements pour cette année, le nombre des victimes est descendu à 152. Si la tendance actuelle se maintient durant les 2 derniers mois de l'année, ce sera la première fois que le nombre de nouvelles victimes descend en dessous de 200 depuis que le pays a été unifié.

L'expérience du Cambodge à surmonter l'impact important des mines et des engins non explosés et les réalisations remarquables que nous avons accomplies pourraient être des leçons de très

grande valeur, qui peuvent être partagée avec tous les participants à cette 11AEP.

Votre Altesse Royale, Vos Excellences, Lok Chumteav, Mesdames et Messieurs,

Depuis le début, le Cambodge a toujours été à l'avant garde du mouvement pour l'interdiction des mines, dans lequel les rescapés d'explosions de mines, y compris Mlle Song Kosal et M. Tun Channareth, ont joué un rôle clé pour convaincre les dirigeants de nombreux pays de rallier la Convention d'Ottawa.

Notre ancien souverain le Roi-Père Norodom Sihanouk et Sa Majesté le Roi Norodom Sihamoni du Cambodge ont toujours et pleinement soutenu le mouvement et l'action pour interdire les mines.

J'aimerais également rappeler qu'en 1995, le Gouvernement royal du Cambodge a signé une pétition appelant à interdire les mines antipersonnel.

Le départ des unités de déminage cambodgiennes pour le Soudan et le Liban dans le cadre des missions onusiennes de maintien de la paix ont aussi démontré l'humble contribution du Cambodge à essayer de faire diminuer les pertes en vies humaines causées par les mines dans d'autres parties du monde. Ceci reflète également l'engagement du Cambodge et sa détermination contre l'emploi des mines antipersonnel n'importe où, n'importe quand et pour n'importe quelle raison.

Votre Altesse Royale, Vos Excellences, Lok Chumteav, Mesdames et Messieurs,

Aujourd' hui la Convention est revenue là où tout a commencé il y a 20 ans.

C'est une occasion unique pour nous tous d'examiner ensemble le chemin que nous avons choisi, d'examiner les progrès qui ont été accomplis et les problèmes qui subsistent alors que notre but est d'atteindre l'objectif de la Convention.

Il nous est également donné la chance de rappeler que malgré le fait que des centaines de millions de mètres carrés ont été remis à disposition, que des millions de mines ont été détruites et que le nombre de nouvelles victimes a diminué de manière considérable, les mines restent notre problème à résoudre jour et nuit jusqu'à ce que notre mission soit accomplie.

La présence de Madame Helen Clark, une personne officielle de haut rang et une représentante estimée des Nations Unies, Votre Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs, qui sont les représentants des Etats parties, des Etats non parties, des organisations internationales, non-gouvernementales et d'autres institutions ici aujourd'hui, est un témoignage de notre détermination sans failles et de notre engagement fort à faire cesser les souffrances et la tragédie causées par les mines antipersonnel.

J'aimerais également saisir cette occasion solennelle pour exprimer ma profonde gratitude à tous les partenaires au développement, organisations et institutions concernées pour leur soutien sans retenue et contribution sans prix à l'effort du Cambodge pour diminuer les casualties causées par les mines et les engins non explosés. Mes sincères remerciements vont à tous les acteurs clés du secteur de l'action antimines, y compris les opérateurs de déminage, les personnes qui secourent les victimes et s'en occupent ainsi que ceux qui éduquent aux risques des mines pour leur

dévouement et leur volonté à toute épreuve pour soulager les souffrances et les épreuves causées par les mines.

Je félicite l'admirable solidarité entre les Etats parties à cette Convention, toutes les organisations internationales et non-gouvernementales concernées et tous les acteurs qui ont ensemble travaillé pour réaliser notre noble cause d'un **Monde sans mines**.

En ces temps économiquement difficiles et incertains, les chemins à venir de la mise en œuvre des obligations de la Convention et ce que nous avons promis à nos Etats respectifs, aux victimes et aux rescapés d'explosions de mines, seront difficiles. Néanmoins, nous ne devons pas nous décourager et nos accomplissements ne devraient pas être mis en danger par la tourmente financière. Pour notre présidence, nous avons l'intention de continuer le mandat et les priorités que nos prédécesseurs ont établies, spécialement dans le domaine de l'assistance aux victimes autant que continuer à promouvoir la coopération et l'assistance, particulièrement la coopération sud-sud entre les Etats et les acteurs clés, car nous pensons que ceci sera le meilleur modèle de coopération pour aller de l'avant face aux problèmes actuels. Sans intensifier la vitesse et l'efficacité dans la manière dont nous adressons nos problèmes respectifs, notre objectif final d'un monde sans mines restera éloigné.

Puis-je souhaiter à la 11AEP à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, de la production, et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction une réunion productive et un grand succès. Je vous souhaite également un agréable séjour au Cambodge.

Merci!